



**CTA du 10 mars 2017**  
**Déclaration liminaire du Sgen-Cfdt Limousin**

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique Académique,

Pour le Sgen-Cfdt, dans le second degré, les redéploiements de postes, comme les aménagements de la carte scolaire, sont une nécessité : ils doivent se faire dans le respect des personnels en créant des postes à complément de service attractifs et en prenant en compte les spécificités des établissements.

Au niveau du collège, une réelle réflexion sur la stabilité des équipes doit être menée. C'est à cette seule condition qu'un travail d'équipe pourra être mis en place au sein des établissements, donnant ainsi tout son sens à la réforme du collège.

En éducation prioritaire, les 450 postes théoriquement destinés aux « lycées les plus en difficulté » ont dans les faits été diversement utilisés. Pour le Sgen-Cfdt, cela démontre bien l'inefficacité de la méthode, faute de définition claire de ce que doit être une politique publique en faveur des élèves issus des collèges REP/REP+. Il est en effet indispensable d'accompagner ces élèves au-delà de la 3ème, mais pour cela un diagnostic préalable précis de l'accueil actuel du flux de ces élèves dans les lycées est incontournable.

Le Sgen-Cfdt s'était inquiété d'une politique floue dès les annonces, qui pourtant allaient dans le bon sens. Au-delà de la scolarité obligatoire et du temps du socle commun, le Sgen-Cfdt demande une transformation du lycée et une politique d'accompagnement des élèves issus des collèges de REP et REP+. C'est ainsi qu'on répondra aux objectifs de diversification des parcours et de préparation au post-bac.

Dans le premier degré, le taux de satisfaction très faible des mutations inter académiques limite encore cette année la mobilité des personnels, entraînant des situations critiques pour certains d'entre eux.

Dans un contexte où les conditions d'exercices du métier se complexifient, il semble essentiel que les enseignants puissent s'épanouir dans leur vie personnelle comme dans leur vie professionnelle.

Enfin, le Sgen-Cfdt s'inquiète du contexte toujours tendu en ce qui concerne les remplacements et ceci malgré le recrutement de personnels contractuels, qui demeure une solution insatisfaisante même si dans l'urgence elle est compréhensible, à court terme.

Les premières informations remontant de la préparation de la rentrée 2017 ne font que confirmer cette inquiétude. Il est à craindre que les conditions de travail et de vie de nos collègues ne se dégradent encore plus.

D'autre part, nous nous interrogeons sur la formation des futurs professeurs :

Le nombre important de licenciements dans le premier degré à la fin de l'année dernière est-il le constat d'un échec de la formation, inadaptée au public et aux exigences du terrain? Ou était-ce une année exceptionnelle?

Quoi qu'il en soit, de mauvais signaux ont été envoyés à la promotion de cette année, et la formation ne s'exerçant pas toujours dans la bienveillance n'est pas sereine.

Nous espérons qu'avec la mise en place de PPCR et le rôle d'accompagnement pédagogique accru des IEN, des évolutions auront lieu dans les pratiques.

Pour finir, le Sgen-Cfdt vous souhaite, M. Le Recteur, une bonne continuation dans vos prochaines fonctions.